

# LES ÉCHOS

Commune  
Nature & Sportive



BOLOGNE - MARAULT - ROÔCOURT-LA-CÔTE

N°16



ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

MAI  
2026



## Sommaire



### L'ÉDITO DU MAIRE



### Vie Municipale

- *Présentation de la nouvelle équipe municipale* p. 3
- *Les projets démarrent déjà en ce début de mandat* p. 4-5
- *Point sur le budget communal 2026* p. 6
- *Achat de 5,32 ha de forêt à Roôcourt-la-Côte* p. 7
- *Des nouvelles du réseau séparatif rue du Général de Gaulle* p. 8
- *Les élèves de CE2-CM1 en visite à la Mairie* p. 9



### Vie Associative

- *Une rose, un espoir : la solidarité en action !* p. 10
- *Retour sur le Prix de Bologne* p. 11
- *Dates à retenir* p. 12



### Communication

- *Informations pratiques* p. 13
- *Rappel des règles de vie* p. 14
- *Informations sur la déchetterie* p. 15
- *Boucles de Bologne* p. 16



## L'ÉDITO DU MAIRE DE BOLOGNE



Maxence LEMOINE



### Nouvelle équipe, nouveau mandat

L'élection municipale s'est achevée et la liste que j'ai eu l'honneur de conduire a été élue dans son intégralité. J'ai souhaité constituer une équipe alliant expérience et renouvellement, composée d'élus aux compétences complémentaires, pleinement engagés au service de notre commune de Bologne et de ses communes associées, Marault et Roôcourt-la-Côte.

Dès notre installation, nous nous sommes mobilisés pour démarrer la mise en œuvre du programme construit et partagé collectivement. Nos priorités demeurent claires : améliorer le cadre de vie, soutenir l'animation locale, favoriser l'implantation d'entreprises et renforcer l'accès à la culture pour tous.

Plusieurs projets sont d'ores et déjà engagés. À Bologne, les travaux de la future médiathèque ont débuté. À Roôcourt-la-Côte, une zone de baignade non surveillée verra prochainement le jour. Par ailleurs, la commune a récemment acquis 5,32 hectares de bois à proximité de la chapelle Sainte-Bologne. Ce site remarquable sera valorisé dans le respect de son patrimoine naturel et historique.

La voirie fera également l'objet d'une attention particulière, avec un budget dédié reconduit chaque année sur l'ensemble du mandat. Marault bénéficiera pleinement de ces investissements. Je présenterai prochainement, lors des réunions publiques prévues en juin, les premières pistes de travail.

Les commissions communales sont désormais constituées, garantissant un fonctionnement collégial et concerté. Les projets structurants seront définis dans une feuille de route soumise au conseil municipal. Enfin, la santé reste une priorité majeure, avec une mobilisation constante pour accueillir de nouveaux professionnels sur notre territoire.

Je remercie sincèrement les associations, les entreprises, les professionnels de santé et tous les acteurs locaux pour leur engagement, et vous assure de mon entière disponibilité.



## *Présentation de la nouvelle équipe municipale*

Suite aux élections municipales du dimanche 15 mars dernier, le conseil municipal s'est réuni pour la première fois en mairie le vendredi 20 mars.

Monsieur Maxence Lemoine a été élu maire de la commune de Bologne à l'unanimité des suffrages, étant seul candidat. À l'issue de cette élection, il a tenu à remercier chaleureusement l'ensemble de son équipe ainsi que les candidats remplaçants. Il a également souligné l'importance des responsabilités désormais confiées aux élus et exprimé sa reconnaissance envers les électeurs.



***Le 1<sup>er</sup> conseil municipal réuni le vendredi 20 mars en Mairie suite à l'élection du dimanche 15 mars***

**Maxence LEMOINE** : Maire de BOLOGNE

**Jean-François LAMONTRE** : Maire Délégué de MARAULT

**Jean-Michel FLAMÉRIION** : Maire Délégué de ROÛCOURT-LA-CÔTE

**Denis DORMOY** : 1<sup>er</sup> Adjoint en charge des Finances

**Carine HURAUX** : 2<sup>ème</sup> Adjointe en charge du Cadre de Vie

**Michel DAMPEYROUX** : 3<sup>ème</sup> Adjoint en charge de la Vie Municipale, Sportive et Associative

**Violaine JEANNIN** : 4<sup>ème</sup> Adjointe en charge de la culture

**Sophie DORMOY** : Conseillère Municipale Déléguée à la Vie Scolaire et à l'événementiel

**Manon RECZKOWICZ** : Conseillère Municipale

**Jean-Marie KEMPF** : Conseiller Municipal

**Rachel CORNEVIN** : Conseillère Municipale

**Pascal RIZAUCOURT** : Conseiller Municipal

**Fabienne BIDAUT** : Conseillère Municipale

**Alexandre ANSART** : Conseiller Municipal

**Stéphanie CAUDRON** : Conseillère Municipale

**Michel LAFFERT** : Conseiller Municipal

**Adeline RIONDÉ** : Conseillère Municipale

**Régis MONGINOT** : Conseiller Municipal

**Odile BATIER** : Conseillère Municipale

**Hervé BÉGUINET** : Conseiller Municipal remplaçant

**Martine BARBARY** : Conseillère Municipale remplaçante



## *Les projets démarrent déjà en ce début de mandat*

Grâce à l'engagement des équipes, et à des travaux réalisés directement par les services techniques de la commune, le projet de médiathèque commence à se concrétiser rue de la République à Bologne.

Un nouvel espace de vie ouvert à tous verra le jour. Petits et grands pourront s'y retrouver autour de la lecture, d'activités collectives et de jeux vidéo.



***Implantée à un endroit stratégique, cette médiathèque profitera d'une meilleure visibilité***



***Elle constituera également un support pédagogique utile pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires***



***À Roëcourt-la-Côte, un projet d'aménagement d'une zone de baignade non surveillée en bord de Marne est en cours de réalisation***



***Les travaux sont là encore réalisés en régie par nos services techniques***

Situé à proximité du Parcours Famille du Pont Rouge, le site bénéficiera d'un accès facilité de part et d'autre du pont afin d'en améliorer l'accessibilité.

Dans le cadre de ces aménagements, des bains de soleil seront installés pour offrir un espace de détente aux usagers.

Par ailleurs, une signalisation adaptée sera mise en place afin de renforcer la sécurité et d'accompagner le public dans l'usage du site.

À travers ce projet, la commune poursuit sa volonté de valoriser les espaces naturels et de proposer de nouveaux lieux de loisirs accessibles à tous

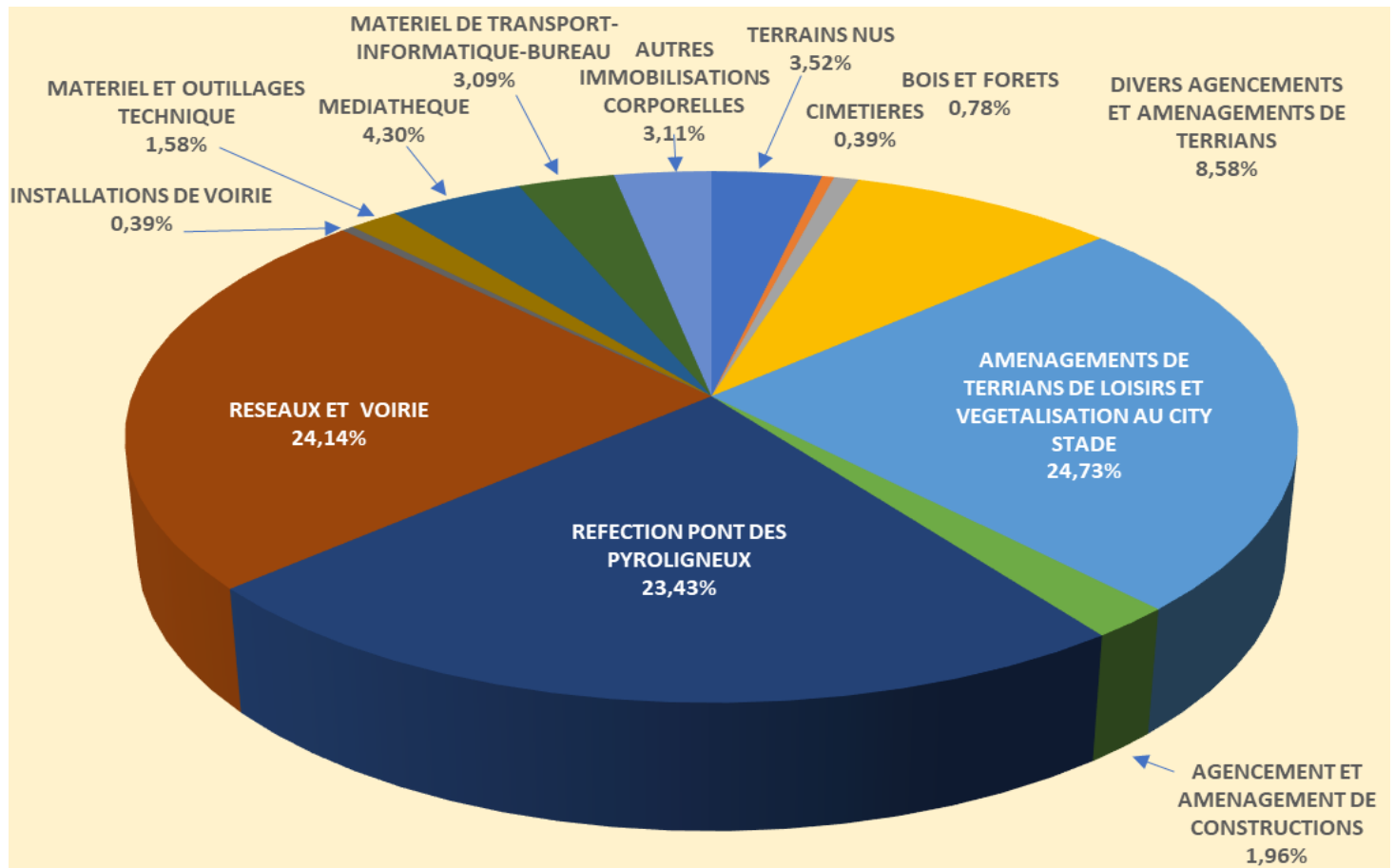


## Point sur le budget communal 2026

Voté à l'unanimité en conseil municipal, l'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2025 est de 1 921 945,09 € et représente 18 mois de dépenses de fonctionnement.

Le budget 2026 s'équilibre à 3 471 688,09 € en fonctionnement et à 2 774 354,03 € en investissement.

### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PRÉVISIONNELS BUDGÉTISÉS POUR 2026 :



Certains de ces projets font l'objet de demandes de subventions auprès de nos partenaires financeurs, l'État, le Conseil départemental principalement, et le CEREMA en particulier, qui intervient à hauteur de 60 % pour la réfection du pont des Pyroligneux.

L'encours des emprunts contractés en 2011 et 2016 est encore très important, avec 2 027 501 € au budget principal et 583 333 € sur le budget annexe du lotissement, avec des échéances finales respectives au 1<sup>er</sup> décembre 2040 et au 1<sup>er</sup> avril 2036.

Cependant, l'endettement global par habitant diminue. Il est passé de 1 825 € en 2021 à 1 538 € en 2025 et devrait se situer à 1 438 € fin 2026.

Les autres indicateurs de solvabilité de la commune sont au vert, notamment en ce qui concerne le niveau de notre fonds de roulement, notre taux d'épargne brute et notre capacité de désendettement.

En ce qui concerne la fiscalité locale, les taux communaux restent inchangés pour 2026.



## Achat de 5,32 ha de forêt à Roôcourt-la-Côte

Les 5,32 hectares de forêt attenants à la chapelle Sainte-Bologne appartiennent désormais à la commune de Bologne, Marault et Roôcourt-la-Côte.

Une étape majeure qui marque une avancée concrète pour renforcer l'attractivité du territoire et valoriser ce site naturel d'exception.



*Une acquisition souhaitée par les élus de Roôcourt-la-Côte*



*La Chapelle Sainte-Bologne est un lieu emblématique sur la commune*

Plusieurs projets sont actuellement à l'étude. Ils seront prochainement définis par la commission « cadre de vie », puis validés par le conseil municipal.

Parmi les idées envisagées :

- la création d'un sentier pédagogique
- un parcours de santé
- ou encore d'autres aménagements à vocation nature et découverte.

L'objectif : faire de cet espace un lieu vivant, accessible à tous, tout en sensibilisant à la préservation du patrimoine local et de l'environnement.



## *Des nouvelles du réseau séparatif rue du Général de Gaulle*

Dans le cadre de sa politique de préservation de l'environnement, la commune a engagé en 2024 la création d'un réseau d'assainissement séparatif rue du Général de Gaulle. Cette opération structurante vise à mieux distinguer les eaux usées des eaux pluviales, contribuant ainsi à une gestion plus efficace des flux et à la protection du milieu naturel.



***À la suite de ces travaux, 17 administrés ont été invités à raccorder leur habitation à ce nouveau réseau***



***La municipalité se félicite de la concrétisation de ce projet, qui illustre une volonté forte d'investir durablement au service des habitants et de l'environnement***

Cette démarche, permet notamment de limiter les apports d'eaux parasites vers la station d'épuration et, par conséquent, de réduire les risques de saturation lors d'épisodes pluvieux.

Fait notable, l'intégralité de cette opération a été financée par le budget eau et assainissement, compétence désormais transférée à l'agglomération de Chaumont. Ainsi, les habitants concernés n'auront pas à supporter de frais liés à ce raccordement, ce qui constitue un accompagnement particulièrement significatif et peu fréquent dans ce type de projet.



## Les élèves de CE2-CM1 en visite à la Mairie

Lundi 4 mai, deux classes de l'école Victor Hugo sont venues à la rencontre de Monsieur le Maire pour l'interroger sur des sujets qu'elles avaient choisis. Très apprécié, cet échange a mêlé questions préparées et interventions spontanées, au fil de la discussion.



*Photo de groupe avec les élèves de CMI*

Accompagné de la conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires, Monsieur le Maire s'est prêté avec plaisir à cet exercice, répondant aux nombreuses interrogations tout en présentant ses missions et les projets portés par la commune en faveur de la jeunesse.

À l'issue de cette rencontre, chaque élève est reparti avec une boisson ainsi qu'un écocup aux couleurs de la commune.



*La classe des CE2 a également été attentive aux réponses formulées*



## *Une rose, un espoir : la solidarité en action !*

Le week-end des 25 et 26 avril, les motards du secteur se sont mobilisés pour l'opération « Une Rose Un Espoir 52 ». Ils ont parcouru la commune afin de récolter des dons en faveur de la lutte contre le cancer.



*La commune a pris part à cette initiative en achetant 50 roses et en offrant le petit-déjeuner aux motards*

Le principe est simple : une rose est remise en échange d'un don minimum de 2 €.

Un geste accessible à tous, qui contribue concrètement à soutenir la recherche et à améliorer le quotidien des patients.

Un grand merci à Carine Huraux et Michel Dampeyroux, tous deux adjoints au maire, pour l'organisation de ce moment convivial.



*Le bruit des moteurs a raisonné pour la bonne cause*



## Retour sur le Prix de Bologne

Une semaine après l'épreuve de Chaumont, les coureurs se sont retrouvés à Bologne pour une course particulièrement éprouvante. Un nouveau parcours, plus technique, a mis les organismes à rude épreuve et offert un beau spectacle aux spectateurs.

Organisé par le Vélo Club Chaumontais (VCC) avec le soutien de la commune, le Prix cycliste de Bologne constitue chaque année un rendez-vous incontournable, mettant à l'honneur la pratique du cyclisme sur notre territoire.



**À l'issue de la course, les prix ont été remis par Frédéric Laufer, Président du VCC, et Michel Dampeyroux, Adjoint en charge des sports**



**L'affiche de la 26<sup>ème</sup> édition**

Le départ de cette 26<sup>ème</sup> édition a été donné le dimanche 8 mars, dans une rue attenante à la salle des fêtes. Plus d'une centaine de cyclistes se sont élancés, parfois sous les encouragements de leurs proches venus les soutenir.

La matinée s'est conclue par un moment convivial autour du verre de l'amitié offert par la commune. Très apprécié des participants, ce temps d'échange permet aux coureurs, parfois venus de loin, de partager leurs impressions dans une ambiance détendue.



## *Dates à retenir*

**31 mai** : Randonnée gourmande organisée par le Comité Détente et Loisirs

---

**06 juin** : Boucles de Bologne organisées par l'ASB

**du 08 au 21 juin** : Exposition photos de Francis Giudice

**10-11-12 juin** : Réunions publiques organisées par la municipalité

**19 juin** : Fête de la musique organisées par la municipalité

**28 juin** : Gala des Étoiles filantes

---

**09 juillet** : Don du sang à la salle des fêtes

**17 juillet** : Guinguette mobile à Marault

---

**29 août** : Marché semi nocturne organisé par le Comité Détente et Loisirs

---

**05 septembre** : Forum des associations à la salle des fêtes

**24 septembre** : Don du sang à la salle des fêtes

---

**21 octobre** : Repas du Cercle de l'Amitié

---

**07 novembre** : Repas dansant du Comité Détente et Loisirs

**10 novembre** : Repas du FCB

**14 novembre** : Repas dansant de Bol'Anim

**19 novembre** : Don du sang à la salle des fêtes

**28 novembre** : Sainte-Barbe organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

---



## Informations pratiques

### **Mairie :**

1 Place de la Mairie – 52310 – Bologne

03 25 01 41 23

[contact@mairie-bologne.fr](mailto:contact@mairie-bologne.fr)

[www.mairie-bologne.fr](http://www.mairie-bologne.fr)



Horaires d'ouverture au public :

du lundi au mercredi de 9h à 12h

et de 14h à 17h et le jeudi et vendredi de 9h à 12h



### **Santé :**

**Médecins :**

3 Rue de Champagne – 52310 – Bologne

03 25 01 40 23

**Dentistes :**

20 Rue de Verdun – 52310 – Bologne

03 25 01 42 27

**Kinésithérapeutes :**

10 Rue de la Piscine – 52310 – Bologne

03 25 01 60 43

**Infirmières :**

Hélène Delbé / Sylvie Marié / Charlotte Tilland : 06 72 35 41 04

Nathalie Cégli : 06 35 44 50 09 / Nadège Perrone : 06 80 82 60 88

**Ostéopathe :**

16 Rue de la République – 52310 – Bologne

06 99 51 97 08

**Pharmacie :**

1 Rue de la Fontaine – 52310 – Bologne

03 25 01 40 34



**SAMU : 15 ou 112**

**Pompiers : 18**

**Gendarmerie : 17 (ou 03 25 01 42 17)**

**Médiathèque** : Ouverture les samedis de 10h à 12h (hors vacances scolaires)



## Rappel des règles de vie

### Rappel des règles indispensables à observer pour le respect d'autrui :



Dépôts  
sauvages  
**INTERDITS**  
(Exposition à  
une amende  
forfaitaire de  
135 €)

Les ordures ménagères doivent être déposées dans les bacs prévus à cet effet. Ces bacs doivent être entreposés devant l'habitation uniquement lors du passage des camions récupérateurs.

- Jour de collecte des ordures ménagères :

**MERCREDI**

- Jour de collecte des sacs jaunes :

**MERCREDI**

**(en semaine paire)**



Merci de ne pas jeter de lingettes (couches bébé, tissus) dans vos toilettes.

En cas contraire, des bouchons se forment obstruant ainsi les réseaux.



Merci de ne pas perturber la tranquillité publique par l'aboiement des chiens et autres nuisances sonores occasionnées par un animal.

Concernant les précautions liées au bruit, les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

(Exposition à une amende forfaitaire de 68 €)



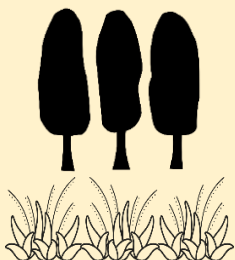
Merci de veiller à ramasser les déjections canines sur les trottoirs, voies publiques, espaces verts et espaces de jeux.

(Exposition à une amende forfaitaire de 35 €)



Merci de stationner correctement vos véhicules afin de ne pas entraver la circulation piétonne sur les trottoirs.

Le stationnement sur les espaces verts publics est strictement interdit.



Une distance de deux mètres en limite de propriété doit être respectée pour les plantations d'une hauteur supérieure à 2 mètres, ou une distance de 0,5 mètre pour les autres plantations (Code civil, article 671). Les haies doivent être entretenues afin de ne gêner ni les voisins ni les piétons sur les trottoirs. La taille des haies est fortement déconseillée entre le 1er Avril et le 31 Juillet.

Le désherbage des trottoirs incombe aux propriétaires.



## Informations sur la déchetterie

# HORAIRES D'ÉTÉ des déchetteries DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 31 OCTOBRE 2026



	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
Abainville	16:00 - 19:00		16:00 - 19:00		16:00 - 19:00	09:00 - 12:00 15:00 - 19:00
Arc-en-Barrois				14:00 - 18:00		09:00 - 12:00 14:00 - 18:00
Auberive			14:00 - 18:00			09:00 - 12:00 14:00 - 18:00
Bologne	09:00 - 12:00 14:00 - 18:00		09:00 - 12:00 14:00 - 18:00		09:00 - 12:00 14:00 - 18:00	09:00 - 12:00 14:00 - 18:00
Bourbonne-les-Bains	09:00 - 12:00 14:00 - 18:00			09:00 - 12:00 14:00 - 18:00		09:00 - 12:00 14:00 - 18:00
Chalindrey	08:30 - 12:00 13:30 - 18:00		08:30 - 12:00 13:30 - 18:00	08:30 - 12:00 13:30 - 18:00		08:30 - 12:00 13:30 - 18:00
Chateaufvillain	14:00 - 18:00		09:00 - 12:00 14:00 - 18:00			09:00 - 12:00 14:00 - 18:00
Chaumont-Brottes	08:30 - 12:00 13:30 - 18:00	08:30 - 12:00 13:30 - 18:00	08:30 - 12:00 13:30 - 18:00		08:30 - 12:00 13:30 - 18:00	08:30 - 12:00 13:30 - 18:00
Chaumont-Z.I	08:30 - 12:00 13:30 - 18:00		08:30 - 12:00 13:30 - 18:00	08:30 - 12:00 13:30 - 18:00	08:30 - 12:00 13:30 - 18:00	08:30 - 12:00 13:30 - 18:00
Colombey-les-Deux-Églises				14:00 - 18:00		09:00 - 12:00 14:00 - 18:00
Doulevant-le-Château		14:00 - 18:00				09:00 - 12:00 14:00 - 18:00
Éclaron	14:00 - 18:00		09:00 - 12:00 14:00 - 18:00			09:00 - 12:00 14:00 - 18:00
Eurville-Bienville	14:00 - 18:00		09:00 - 12:00 14:00 - 18:00		09:00 - 12:00 14:00 - 18:00	09:00 - 12:00 14:00 - 18:00
Fayl-Billot	14:00 - 18:00				09:00 - 12:00 14:00 - 18:00	09:00 - 12:00 14:00 - 18:00
Froncles		09:00 - 12:00 14:00 - 18:00		09:00 - 12:00		09:00 - 12:00 14:00 - 18:00
Joinville	08:30 - 12:00 13:30 - 18:00		08:30 - 12:00 13:30 - 18:00	08:30 - 12:00 13:30 - 18:00	08:30 - 12:00 13:30 - 18:00	08:30 - 12:00 13:30 - 18:00
La Houquette		09:00 - 12:00 14:00 - 18:00	14:00 - 18:00	09:00 - 12:00	14:00 - 18:00	09:00 - 12:00 14:00 - 18:00
Langres	08:30 - 12:00 13:30 - 18:00	08:30 - 12:00 13:30 - 18:00		08:30 - 12:00 13:30 - 18:00	08:30 - 12:00 13:30 - 18:00	08:30 - 12:00 13:30 - 18:00
Montier-en-Der	08:30 - 12:00	08:30 - 12:00 14:00 - 18:00		08:30 - 12:00 14:00 - 18:00		08:30 - 12:00 14:00 - 18:00
Nogent	09:00 - 12:00 14:00 - 18:00	09:00 - 12:00 14:00 - 18:00	09:00 - 12:00 14:00 - 18:00		08:30 - 12:00 13:30 - 18:00	08:30 - 12:00 13:30 - 18:00
Prauthoy		09:00 - 12:00 14:00 - 18:00			09:00 - 12:00 14:00 - 18:00	09:00 - 12:00 14:00 - 18:00
Rimaucourt	14:00 - 18:00		09:00 - 12:00 14:00 - 18:00			09:00 - 12:00 14:00 - 18:00
Rolampont				09:00 - 12:00 14:00 - 18:00		09:00 - 12:00 14:00 - 18:00
Romain-sur-Meuse		09:00 - 12:00 14:00 - 18:00		14:00 - 18:00		09:00 - 12:00 14:00 - 18:00
Saint-Dizier	08:30 - 18:30	08:30 - 18:30	08:30 - 18:30	08:30 - 18:30	08:30 - 18:30	08:30 - 18:30
Val-de-Meuse			14:00 - 18:00		14:00 - 18:00	09:00 - 12:00 14:00 - 18:00
Wassy	13:30 - 18:00		08:30 - 12:00 13:30 - 18:00		08:30 - 12:00 13:30 - 18:00	08:30 - 12:00 13:30 - 18:00

### HORAIRES APPLICABLES du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2026

Fermeture lundi 6 avril, vendredis 1<sup>er</sup> et 8 mai, jeudi 14 mai, lundi 25 mai, mardi 14 juillet et samedi 15 août

### NOUVEAU DISPOSITIF D'ACCÈS

#### L'accès en déchetterie se modernise !

Le contrôle d'accès s'informatise et s'automatise progressivement sur toutes les déchetteries du réseau du SDED 52. Ce dispositif de reconnaissance des plaques d'immatriculation facilite l'accès des usagers particuliers et professionnels aux 27 déchetteries.

### PARTICULIERS

Ceux dont la résidence principale se trouve dans le périmètre du SDED 52 n'ont aucune démarche à effectuer. Ils disposent de 30 passages par an (du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars), avec suivi disponible sur l'application du SDED 52. Des passages supplémentaires peuvent être demandés en cas de besoin.

### PROFESSIONNELS

L'inscription est obligatoire en ligne ou via l'application du SDED 52 en fournissant les plaques d'immatriculation des véhicules. À chaque passage, les dépôts seront comptabilisés par le gardien pour un suivi des déchets. Les 10 premiers passages par an sont gratuits.

Les conditions de dépôt restent inchangées pour tous.

### UN DOUTE, UNE QUESTION ?

Je prends contact avec le SDED 52  
03 25 35 09 29 - [sded52@sded52.fr](mailto:sded52@sded52.fr)

Retrouvez toutes les informations sur le site [www.sded52.fr/dechetteries](http://www.sded52.fr/dechetteries) ou sur l'appli du SDED 52 disponible sur Google Play ou sur Apple Store



SCANNEZ-MOI !

SDED 52 - 40 bis av. du M<sup>at</sup> Foch - 52000 Chaumont - 03 25 35 09 29 - [www.sded52.fr](http://www.sded52.fr)



Les Échos de Bologne, Marault, Roécourt-la-Côte



45ÈME EDITION



# BOUCLES DE BOLOGNE

6 JUIN 2026

SALLE DES FETES DE BOLOGNE

5 COURSES

19h30 : 5km | 10km

18h30 : 600m | 18h45 : 1 200 m | 19h00 : 2 600m

RENSEIGNEMENTS

INSCRIPTIONS

FACEBOOK / ASBOLOGNE



CHRONOPRO OU SUR PLACE

